Mars 2017

Le Montignais

Votre Bulletin Municipal



Bien vivre à Montigny

Éditorial
Horaires d'accueil du public
Concours de dessin
Le Haut débit à Montigny 5
Notre intercommunalité 5
Association Montillink
Au Conseil Municipal
Si Montigny m'était conté 9
Les Bombes Volantes V1

Une retraite bien méritée!	11
Activités périscolaires	11
Échos d'École	12
Activité Danse : Just Kiff Dancing	13
Associations	13
Voyage communal des séniors	18
Fête des voisins	18
Brèves	19
Infos Maire, état civil, bloc notes	20



Mairie de Montigny

24, rue des Champs 76380 Montigny - Tel : 02 35 36 23 59 montigny-mairie@wanadoo.fr

www.montignyinfos.fr

Le Montignais ÉDITORIAL

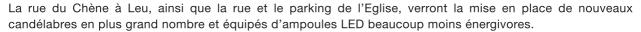
Le mot du Maire

Le 23 février dernier, après 19 mois de travaux et une semaine de déménagement, notre personnel administratif a enfin pu prendre possession des lieux et ouvrir au public la nouvelle Mairie au 425 Rue du Lieutenant Aubert dans de vastes locaux agréables fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'inauguration officielle aura lieu le SAMEDI 1er AVRIL A 10H30

Le recensement qui s'est achevé le 18 février nous a permis de confirmer l'augmentation de notre population qui passe de 1 126 habitants au recensement de 2012 à 1 239 en ce début 2017 pour 540 pavillons (à noter que n'ont pas été

pris en compte une quinzaine d'habitations vides : en vente ou en attente de locataire ; ainsi que 24 terrains avec de futures constructions).



En voirie, il sera créé rue de La Chaupière un trottoir de sécurité reliant le carrefour rue des Champs / Vauchel à la nouvelle résidence du Fairway ; un aménagement sera également mis en place pour réduire la vitesse excessive des véhicules.

À l'Essart sera réalisée la première tranche intra-muros de sécurisation, une piste cyclable/Piéton.

La réfection de la toiture sud de l'Eglise n'ayant pu être effectuée en 2016 le sera en 2017 ainsi que l'agrandissement du columbarium au cimetière.

La mise en place d'un nouveau panneau électronique d'informations permettra de compléter notre site internet et nos bulletins papiers.

L'étude d'isolation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes va également être lancée.

Suite au transfert de la compétence numérique communale à la CCPNOR en 2016 (aujourd'hui CC Inter Caux Vexin) cette dernière ayant adhéré à Seine Maritime numérique, notre commune fortement pénalisée au niveau du débit et suite à nos demandes réitérées devrait enfin obtenir satisfaction en 2017 avec la mise en place d'un sous répartiteur installé au Carrefour Rue du Lt Aubert/Rue des Blancs Hameaux, ce qui aura pour conséquence une montée en débit non négligeable pour nos habitants.

Au 1^{er} octobre 2016 nous avons racheté à l'établissement public Foncier de Normandie porteur du projet, 3 terrains d'une superficie de 19 000 m² situés de part et d'autre de la RD 86 (Route d'Hénouville).

Cette réserve foncière communale destinée entre autres à la construction d'une future salle polyvalente culturelle et sportive, verra également d'autres réalisations après la révision du PLU dont l'étude va se dérouler très prochainement, y incluant les conclusions de l'étude hydrologique remise par le cabinet Egis Eau, ainsi que quelques modifications concernant l'aspect extérieur du futur habitat.

Malgré la baisse des dotations et les nouvelles charges imposées par l'Etat aux collectivités, l'année 2017 comme vous pouvez le constater sera encore une année riche en réalisations et en projets.

P.2

Votre Maire Christian POISSANT





Vœux du maire, le jeudi 5 janvier



Pot en l'honneur de la famille Fetisov naturalisée en Préfecture le jeudi 10 novembre



Journée écocitoyenne

Après le succès incontesté de la journée écocitoyenne des années antérieures, nous vous invitons à renouveler cette expérience ensemble

Samedi 6 Mai 2017 à 10h

(Rendez-vous devant la mairie)

Nous vous attendons NOMBREUX!

Horaires d'accueil du public

LUNDI fermée

MARDI 9h-12h30 / 13h30-18h

MERCREDI fermée

JEUDI 9h-12h30 / 13h30-18h

VENDREDI fermée

SAMEDI 9h30- 11h30

Fermeture les samedis pendant les vacances scolaires

Ces nouveaux horaires d'ouverture au public permettront un temps d'accueil plus important passant de 13 h à 18 h 30 par semaine.

Des horaires simplifiés et plus faciles à mémoriser

Une ouverture en journée complète permettant plus de souplesse pour les usagers.





CONCOURS DE DESSIN

Destiné aux enfants de 6 à 12 ans et dont le thème est : « LE JARDIN DE LA MAIRIE »

À vos crayons... de couleurs!

Votre imagination, votre créativité, vos envies, votre sens artistique vous ont permis d'imaginer le fleurissement de la Place de la Mairie.

Merci à tous les enfants qui se sont inscrits et nous avons été séduits par vos dessins.

Un montage de ceux-ci illustre la couverture du bulletin municipal « Le Montignais ».

L'un d'entre vous coupera le ruban bleu-blancrouge lors de l'inauguration de la future Mairie qui aura lieu le : I^{er} AVRIL 2017 à 10 H 30



Faîtes-nous partager vos moments de convivialité entre voisins en déposant en mairie des photos de ces instants d'échanges entre habitants. Vous ferez connaître ainsi votre quartier et ses résidents











LE HAUT DÉBIT À MONTIGNY, CE DOIT ÊTRE POUR CETTE ANNÉE!

Suite à nos nombreuses démarches réalisées depuis 2015 auprès du syndicat numérique et de la communauté de communes des portes du Nord Ouest (entre temps devenue Inter Caux Vexin), Montigny a été identifiée comme commune prioritaire. Nous disposons, en effet, de 500 lignes dont seulement 35 sont aujourd'hui éligibles à un débit supérieur à 4 Méga octets (Mo). Cette situation justifie amplement notre caractère prioritaire.

Les crédits sont aujourd'hui votés, afin de permettre l'implantation d'un sous répartiteur. Ceci permettra un accès à Internet avec un débit supérieur ou égal à 8 (Mo) sur l'ensemble du territoire de la commune.

L'ensemble des travaux (armoire + câblage + raccordements) est financé par le syndicat mixte numérique et par la communauté de communes, pour un montant total de l'ordre de 80 000 €.

Ce sous répartiteur sera implanté à proximité immédiate de l'armoire actuelle à l'entrée du lotissement des Blancs Hameaux, avant le mois de Juin. Le câblage et le raccordement par fibre optique au central téléphonique de Canteleu seront réalisés par Orange avant l'automne.

Ces travaux apporteront indéniablement des possibilités de connexion élargies et nous permettront de développer un service de qualité pour les 12 ans à venir.

Au terme de cette période, le développement de la fibre et donc du très haut débit, pourra alors peut être passer par notre commune...

Philippe Frémont



NOUVELLE DIMENSION POUR NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale d'août 2015 vient d'impacter directement l'intégration de notre village dans une nouvelle intercommunalité.

La Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen (CCPNOR) à laquelle appartenait Montigny a disparu le 31 décembre 2016 pour devenir au 1er janvier 2017 la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin, fruit de la fusion de 3 anciennes intercommunalités (CCPNOR, Moulin d'Ecalles et Plateau de Martainville) ainsi que l'extension de 4 communes issues de l'ex communauté de communes de Bosc d'Eawy, dont Beaumont le Hareng, Bosc-Le Hard, Cottévrard et Grigneuseville.

À l'échelle du Département, c'est la 4^{ème} intercommunalité par son nombre d'habitants après la Métropole Rouen Normandie, la CODAH du Havre et Caux Vallée de Seine.

Le siège social est à Buchy et le siège administratif à Montville. Il est à noter que 3 pôles de proximité sont accessibles pour les habitants à Buchy, Martainville et Montville.

Le périmètre territorial s'en trouve très étendu : 64 communes totalisant 54 203 habitants seront représentées par 86 conseillers communautaires. Le 27 janvier dernier, ces conseillers ont porté Pascal MARTIN, ancien président de la CCPNOR et président du Département de Seine Maritime à la tête de cette intercommunalité.

Mr POISSANT, maire de Montigny, est l'un des 15 vice-présidents élus, en charge désormais du sport et de la culture.

Jouxtant la Métropole Rouen Normandie, cette nouvelle entité qui s'étend de Montigny jusqu'à la vallée de l'Andelle dispose de nouvelles compétences et amènera de nouveaux services aux habitants. Ce regroupement vise également à augmenter les dotations émanant des différents partenaires que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département et, à terme, à réaliser des économies d'échelle.

Anne-Sophie MARATRAY







UNE NOUVELLE ASSOCIATION À MONTIGNY: MONTILINK

Montilink est l'association qui gérera désormais le jumelage Montigny-Foxton. 7 personnes font partie du bureau : Isabelle Retout, Jean-Marc Sevestre, Gil Guilbert, Anne-Sophie Maratray (secrétaire), Nicolas Léon (trésorier), Christiane Semail (vice-présidente), Marie Loquet (présidente).



La cotisation à l'association est de 15 € pour une personne, et de 20 € pour une famille. Devenir adhérent vous permettra d'être informé sur le jumelage, de participer aux échanges et diverses manifestations organisées dans le cadre du jumelage. Bien évidemment, plus nous aurons d'adhérents et plus l'association pourra se permettre de prendre en charge une partie des dépenses occasionnées par les visites et sorties organisées pour les Anglais.

Nous comptons aussi lancer diverses actions (stand à la foire à tout, soirée...) toujours dans le but de diminuer le coût de réception et du voyage quand nous irons à Foxton.

Le jumelage avance : nous nous sommes rendus à Foxton les 17,18,19 et 20 mars pour rencontrer leur comité de jumelage et faire connaissance. Ce fût l'occasion pour nos instituteurs respectifs de se rencontrer et de mettre en place des échanges entre nos deux écoles primaires. Par ailleurs nous commençons à réfléchir ensemble au premier échange entre les habitants de nos villages . Nous recevrons en effet les premières familles anglaises à la mi-septembre, aux alentours du 15.

Faites vous connaître si vous souhaitez participer à l'échange, recevoir un habitant de Foxton, nous aider lors des diverses actions.

L'échange avec ce village anglais plein de charme (un dossier sur Foxton sera consultable à la nouvelle mairie)est à la fois une réelle opportunité de connaître de l'intérieur ce pays si proche mais que nous connaissons si peu et en même temps une aventure passionnante.

REJOIGNEZ NOUS, les bulletins d'adhésion arrivent prochainement dans vos boites aux lettres et seront disponibles en Mairie.

Marie Claude



Les membres de la nouvelle association Montilink





AU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL LE7 NOVEMBRE 2016

COLIS DE NOËL DES ANCIENS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'offrir un colis pour Noël en fin d'année 2016 aux personnes âgées de **67 ans** et plus, domiciliées dans la commune de Montigny.

La dépense sera inscrite au budget 2016 - compte 6232 - fêtes et cérémonies.

La distribution se fera le jeudi 15 décembre entre 14h et 17h, salle du conseil.

BON DE NÖEL POUR LES JEUNES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer pour Noël 2016, des bons d'achats valables jusqu'au 28 février 2017 (pour une activité culturelle) aux jeunes âgés de 11 à 18 ans et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches auprès d'un fournisseur, dont il sera le seul responsable et habilité à remettre les bons ou autres aux jeunes (65 jeunes sont concernés).
- Valeur maximum d'un bon : 25 €

Cette dépense sera inscrite au compte 6232 fêtes et cérémonies.

La distribution aura lieu le vendredi 16 décembre (17h-19h) et le samedi 17 décembre (10h-12h)

BALAYAGE DES VOIES COMMUNALES

Après avoir étudié les devis présentés par Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de faire nettoyer les voies communales de la commune par la SARL HALBOURG ET FILS, située rue de la Vallée à Saint Pierre Bénouville (76890), du 1er novembre 2016 au 31 décembre 2017 (16 passages).

Forfait par passage : 550.00 € HT tous frais inclus (transport et traitement des déchets)

CONSEIL MUNICIPAL LE 5 DÉCEMBRE 2016

RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Consécutivement au Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 prévoit dans son article 7 des dispositions pour réduire, voire proscrire, l'usage des pesticides en zones non agricoles. L'arrêté ministériel du 27 juin 2011 prévoit l'interdiction d'utilisation de certains produits phytosanitaires, et des restrictions d'accès au public, lorsque des substances actives sont utilisées pour l'entretien et le désherbage des surfaces dans les lieux fréquentés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables.

Cette démarche « Zéro Phyto », dont l'objectif participe à la protection des ressources en eau et à la préservation de la biodiversité, est mise en œuvre avec l'appui technique et financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie, dans le cadre de son 10ème programme.

Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique et de stimuler la biodiversité. Cette démarche s'accompagne d'une mutation vers des techniques d'entretien plus raisonnées et par la mise en place d'une ambitieuse politique environnementale d'aménagements et d'entretien des espaces, respectueuse de l'environnement, en tenant compte de leur usage, de leur potentialité, de leur localisation et de leur connexion avec la ressource en eau.

De ce fait, le désherbage des terrains de la commune devra être appréhendé d'une manière différente.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal de formaliser cet abandon par délibération, afin de remplir ce critère d'éco-conditionnalité.



Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser son Maire à :

- Engager la commune dans la mise en œuvre de la stratégie « Zéro phyto »,
- Intégrer cette démarche dans les projets d'investissement et d'entretien,
- Inscrire les recettes correspondantes au BP 2017.

NOMINATION DU COORDINATEUR ET DE L'EQUIPE COMMUNALE DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT ET FIXANT LA REMUNERATION DES AGENTS ENQUETEURS

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2017 les opérations de recensement.

À ce titre, il convient de désigner un coordinateur de l'enquête de recensement et de fixer les taux de vacation retenus pour la rémunération des agents recenseurs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De désigner Madame Déborah BLANCHARD, rédacteur territorial, comme coordonnateur de l'enquête de recensement.
- De désigner Madame Julie DOARE, adjoint administratif, comme adjoint au coordonnateur.

Par ailleurs, en ce qui concerne le recrutement et la rémunération des agents recenseurs :

- De fixer à trois le nombre d'agents recenseurs nécessaires au besoin de la collectivité.
- De recruter des vacataires et de fixer les taux de vacations attribuables aux agents recenseurs à :
 - * 1.50 € le bulletin individuel rempli
 - 1.00 € la feuille de logement remplie

ACQUISITION D'UN NOUVEAU VEHICULE

Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal de la nécessité de changer le camion de la commune ; le véhicule actuel ne pouvant plus être utilisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide d'acquérir un nouveau véhicule de type Mercedes-Benz pour un montant de 23 085.76 € (vingt-trois mille euros quatre-vingt-cinq et soixante-seize centimes).
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents.

CESSION D'UN VEHICULE

Suite à l'acquisition d'un nouveau camion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de céder « en l'état » le véhicule communal de type Mercedes Benz immatriculé 4797TK76 pour un montant TTC de 1000.00 € (mille euros).
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes pour la cession.

CONSEIL MUNICIPAL LE 16 JANVIER 2017

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin de permettre d'intégrer le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales au Plan Local d'Urbanisme, il convient de le réviser.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offre en procédure adaptée pour le choix d'un cabinet d'étude et à signer tous les documents nécessaires au marché.

MODIFICATION D'HORAIRES

Compte tenu de la demande de l'agent Sylvie TOUZE de travailler à temps complet, soit de passer de 28/35^{ème} à 35/35^{ème}, et du départ en retraite d'un agent de la commune à compter du 1^{er} mars 2017, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter la durée du travail hebdomadaire de Mme Sylvie TOUZE à 35/35ème à compter du 1^{er} mars 2017.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE



Suite à l'appel d'offre infructueux concernant l'aménagement de la place de la mairie, les membres du Conseil Municipal décident à 13 voix pour et 1 abstention de retenir l'entreprise DENIS & ASSOCIÉS pour l'aménagement de la place de la mairie pour un montant HT de 20 409.25 € (soit 24 491.10 € TTC).

La dépense sera imputée au compte 2312.

QUESTIONS DIVERSES

Autocom pour la nouvelle mairie

Plusieurs devis ont été demandés afin de remplacer le matériel téléphonique de la mairie. C'est la société AVENEL qui a été choisie pour un montant de 2 682 € TTC.

Choix de la maitrise d'œuvre pour la traversée d'agglomération – RD94

Suite à l'appel d'offre concernant la traversée d'agglomération, c'est la Société ARC-EN-TERRE qui a été choisie pour la maîtrise d'œuvre.

Signalisation nouvelle mairie

Une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise Dékalé votre image, pour la réalisation de panonceaux de signalisation et porte drapeau pour la nouvelle mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Monsieur GUILBERT propose au Conseil Municipal de modifier les horaires d'ouverture au public de la mairie à l'occasion du déménagement. Les horaires d'accueil seront désormais les suivants :

Mardi : 9h00/12h30 et 13h30/18h - Jeudi : 9h00/12h30 et 13h30/18h - Samedi : 9h30/11h30

La Mairie sera fermée du 13 au 18 février pour l'emménagement dans les nouveaux locaux.

L'intégralité des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la Commune : www.montignvinfos.fr

« Si Montigny m'était conté... »

La villa du Fondrel et non Frondel dénommée par erreur communément appelée le Petit Château : située au 824 rue Lieutenant-Aubert.



John Holker, l'un des fondateurs de l'industrie cotonnière normande en fut l'un des plus illustres habitants.

John Holker naquit à Stretford, près de Manchester, le 14 octobre 1719. L'extraordinaire épopée de cet anglais naturalisé français en 1766, qui fit à la fois carrière dans l'armée puis dans l'industrie et qui le premier installe à Rouen dans le Faubourg Saint Sever (rue Saint julien), une manufacture de coton en 1751, fera l'objet d'une prochaine publication.

Il prit une retraite bien méritée en 1776, quittant sa résidence principale rouennaise du quartier saint Vincent, pour s'installer dans sa maison de campagne à Montigny. Il y séjourna jusqu'à sa mort le 27 avril 1786 à l'âge de 67 ans. Il fut inhumé au cimetière Saint-Gervais à Rouen avec la permission du curé de Montigny : François Nicolas Brizout.

Plusieurs propriétaires s'y succédèrent jusqu'au 1er février 1924, date à laquelle la famille Quentin, marchand de grains à Maromme, vendit à Emile, Edmont Soudais (Grand père de Madame Chantal Nell).

En 1945, sa mère Yvonne Soudais Nell en hérite et vient habiter Montigny avec son époux le docteur André Nell et leur fille Chantal dont c'est encore aujourd'hui la résidence secondaire.

Christian Poissant



Les Bombes Volantes V1 pendant la deuxième Guerre Mondiale à Montigny et dans la région

Pendant la seconde Guerre Mondiale les Allemands avaient installé de nombreuses rampes de lancement de V1 à Montigny, Hénouville, La Vaupalière, Quevillon, Quincampoix, Saint-Pierre de Varengeville, Saint-Jean du Cardonnay.

Deux rampes de lancement ont été installées sur la commune de Montigny : Une dans le parc du château de MONTIGNY et l'autre dans la forêt au Hameau de l'Essart au Clos aux Pans.

Ces rampes de lancement devaient permettre aux V1 d'atteindre LONDRES et l'ANGLETERRE que les Allemands espéraient anéantir grâce à ces premières bombes volantes.

Ces bombes, qui étaient les premiers missiles de l'histoire humaine, étaient longues de 8,32 m et pesaient 2150 kg au décollage. Elles contenaient une charge explosive de 830 kg ainsi que 550 kg de carburant, pour atteindre une vitesse de 650 km/h. La portée était de 230 km environ, ce qui explique la stratégie géographique dans notre région.



Un V-1 sur l' affichage dans le Musée de l'Armée

L'usine FIESELER fabriquait ces missiles.

Le premier tir de V1 sur une rampe de lancement eut lieu le 24 décembre 1942. Les deux rampes de lancement construites à MONTIGNY ont principalement servi à titre expérimental.

Les tirs de ces bombes volantes étaient à hauts risques à tel point que certaines d'entre elles tournoyaient au-dessus du village, jusqu'à épuisement du carburant. Les habitants de MONTIGNY étaient terrifiés en attendant la chute des V1. Ces dysfonctionnements étaient dus aux balanciers qui pouvaient être défaillants. Les Allemands réquisitionnaient les fermiers de la commune afin qu'ils aillent chercher ces bombes tombées dans la plaine à l'aide de leurs chevaux.

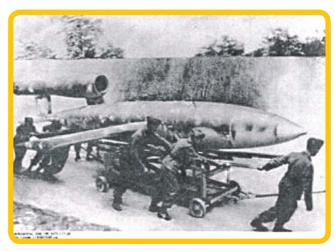
Des traces de ces pistes de lancement sont encore visibles sur la commune. Vu l'importance de ces tirs de V1 les résistants se sont organisés afin de donner la position de ces rampes de lancement.

Un des principaux acteurs de la région fut le Lieutenant AUBERT, Sapeur Pompier de profession. Son poste émetteur lui permit de renseigner à de nombreuses reprises les Alliés sur le positionnement de ces rampes de lancements.

Ces renseignements ont permis le bombardement, la destruction de ces rampes et des stocks de missiles et de munitions par la RAF.

La commune de MONTIGNY échappa à une destruction totale grâce à son intervention auprès de LONDRES, malheureusement le 23 Août 1944 il fut arrèté et fusillé à Chenoise près de Provins en Seine et Marne.En Février 1945 la Mairie de MONTIGNY décida de donner à la rue principale de la commune le nom de ce résistant qui a permis d'épargner notre village.

Jean-Marc Sevestre, Daniel Darry



Bombe volante V-1, Fieseler Fi 103, Flakzielgeriit 76 (FZG-76)



Une retraite bien méritée!

Ginette Blanc est en retraite depuis début mars et Chantal Briganti partira en retraite début juillet.

Les enfants de l'école seront invités à leur témoigner leur reconnaissance juste avant la fin des cours lors d'une petite réception. Nous vous ferons part de la date exacte ultérieurement. Soyez attentifs sur le nouveau panneau d'affichage.

Si en tant qu'anciens élèves de l'école de Montigny vous souhaitez vous joindre à eux, vous êtes les bienvenus. Prière de vous faire connaître auprès de la mairie.

Bonne retraite!

Gil Guilbert



Chantal à la Maternelle



Chantal et Ginette acclamées par les enfants

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Je m'appelle Vanessa et j'ai 33 ans. Je suis animatrice et écrivain public/biographe:

J'interviens à Montigny depuis le mois d'octobre 2016 dans le cadre des T.A.P et propose des ateliers d'écriture pour les enfants du CP au CM2.

Je suis arrivée avec des projets définis pour chaque niveau mais ai eu la joie de constater que les enfants avaient des envies d'écriture et des besoins d'exprimer des choses.

Certains nous proposent donc des petites pièces de théâtre, des nouvelles, des fictions, d'autres rédigent un slam de présentation.

Il me tenait à coeur de leur apporter un espace d'expression et, après avoir fixé ensemble quelques règles de respect, entre autres, les ateliers ont permis petit à petit aux enfants de profiter de ce temps pleinement.

Écrire n'est pas chose facile : il faut se concentrer, oser se lancer au-delà des peurs des fautes d'orthographe et du regard des autres, mais nous apprenons ensemble à nous faire confiance. C'est pour cela notamment que chaque atelier démarre par un jeu de bienveillance que les enfants attendent maintenant avec impatience. Chaque débordement est pour moi l'occasion de rappeler que la création artistique est un réel outil d'épanouissement qui apporte énormément du moment qu'elle est respectée.

J'ai été et suis toujours très agréablement surprise par le niveau des enfants qui chaque jour me proposent de nouvelles idées et souhaitent même apporter une mise en scène à leur texte.

Je suis heureuse d'avoir pu leur faire découvrir l'univers du slam (texte déclamé sans musique) et du bodydrum (créer des rythmes avec son corps) et c'est également une grande joie pour moi lorsque certains d'entre eux m'interpellent dans la cour pour m'offrir un texte qu'ils ont écrit chez eux.





Vanessa LASNAMI

ÉCHOS D'ÉCOLE

Sortie vélo

Au début on s'entraine à faire des parcours dans la cour : on fait des slaloms, des freinages d'urgences, des changements de vitesse. Un atelier nous prépare à mettre les clignotants : on lâche une main ou l'autre pour attraper une balle et la mettre plus loin dans un autre bac. Puis, il faut faire un quizz sur le code de la route, pour notre sécurité.

Et à la fin, les CM1 et CM2 vont sur la route pour pédaler et faire des randonnées cyclistes.

Cour de récréation

Dans la cour de récréation, nous pouvons jouer au football, au basket, au ping-pong, au handball.

Mais nous avons aussi des frisbees, des cerceaux, des diabolos et des raquettes de tennis. Nous avons des filets derrière les buts de football pour ne pas que les ballons de football et de handball se logent. Nous avons un planning que les élèves ont créé pour ne pas qu'il y ait de bazar dans la cour : exemple : lundi = handball et basket.

Nous avons une salle de sport dans l'ancienne école maternelle: comme elle est tapissée nous pouvons faire de la gym et de la danse. Nous avons un local pour ranger nos affaires de sport. Dans la cour de récréation il y a eu de nouvelles installations : un panier de basket, un but de foot et de hand-ball et de nouvelles tables de ping-pong.

Nous avons aussi eu du nouveau matériel : des ballons de hand-ball et des raquettes de ping-pong.

Témoignage de nouvelles élèves

Le jour de notre rentrée Nous étions toutes excitées car nous étions nouvelles. Nous étions remontées à bloc!

Mais au fond de nous, nous avions l'impression d'affronter une foule en colère. Nous n'étions pas rassurées d'avoir une nouvelle maitresse. Quelques mois après, nous nous sentons bien ici à Montigny!

Sortie au musée des Beaux-Arts

Suite à notre découverte des petites bêtes au jardin de Saint Georges de Boscherville, nous avons décidé de découvrir la représentation des animaux dans les toiles des grands peintres. Le mercredi 30 novembre, nous avons été accueillis par une conférencière qui nous a présenté la petite ménagerie au travers de quelques tableaux.

L'animal qui aide aux travaux des champs dans la moisson d'Albert Gabriel, l'animal chassé dans le débuché du cerf d'Alexandre François Desportes, l'animal de compagnie dans le chat et les chardonnerets d'un artiste inconnu... Dans le tableau représentant un sous bois, les animaux symbolisent le bien ou le mal. Nous avons découvert aussi différentes techniques : l'impressionnisme, le réalisme avec un trompe l'oeil.

En parlant d'oeil, elle nous a appris à regarder une oeuvre d'art d'une façon plus approfondie comme de véritables experts ! Les CE1/CE2

La fête des 100 jours de l'école

Jeudi 2 mars 2016, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont fêté le centième jour d'école.

Après un défilé costumé dans le village, les élèves de la classe de Madame RETOUT ont eu la fierté de présenter à leurs parents, venus nombreux, des danses collectives, sous le préau de l'école. Les enfants de CP et CE1 sont à présent bien installés dans la nouvelle classe, qui les accueille depuis septembre dernier.

Isabelle RETOUT





Fin du défilé costumé et regroupement devant la mairie

La dance urbaine d'attaque pour sa première saison à Montigny

Cinq garçons et cinq filles de 6 à 9 ans, participent chaque semaine au cours de danse urbaine qui se déroule à la salle des fêtes de Montigny. Les jeunes, tous très motivés, y sont accueillis les mercredis de 17h00 à 18h00.

Les cours sont animés par Marina, professeur de l'association **Just Kiff Dancing**, dans une ambiance chaleureuse et rythmée. Les inscriptions pour la saison prochaine se dérouleront en juin 2017.



Renseignements:

https://montignydanseurbainekids.wordpress.com/

Sonia Bénavidès 06 29 81 23 24



ASSOCIATIONS

FOYER CULTUREL

De nouvelles inscriptions ont lieu depuis septembre 2016. Nous sommes maintenant 197 adhérents, parmi lesquels se trouvent de nouveaux habitants de Montigny.

L'association évolue au gré des nécessités :

- arrêt du cours d'espagnol (6 inscrits),
- un seul cours de gymnastique douce « sénior »,
- mais nombre croissant d'adhérents en gym Pilates (3 cours).

L'activité «théâtre jeune» se développe et compte 31 «comédiens» répartis en 3 cours. Notez dès à présent la date de leur représentation théâtrale :

Mercredi 15 juin 2017

à 18h30 en salle des fêtes



Le Noël Gym Pilates avec Léo Da Silva

Spectacle ouvert à tous : venez nombreux les encourager par vos applaudissements !

FOYER CULTUREL

Le Club de lecture est un rendez-vous mensuel d'échanges d'idées sur la littérature, sur les visites de musées, d'expositions... dans une ambiance chaleureuse.

Quelques activités occasionnelles ont été proposées :

En octobre, la visite guidée de «1431 » au Panorama 360° fut très appréciée et a étonné ceux qui découvraient ce site.

En décembre 2016, une lecture très vivante « des 40^{ièmes} délirants » de Raymond Devos nous a été faite par les acteurs du Théâtre Musical Coulisses.

En janvier 2017, le Théâtre d'Épicure nous a entraînés dans une comédie avec « Quel drôle d'homme » ou l'anti-mythe de Faust.

La saison 2016-2017 se terminera en mai et juin par d'agréables moments de convivialité.



Le Club de lecture en action

L'équipe du Foyer pense déjà à la saison prochaine. Le programme des activités 2017-2018 vous sera distribué à partir du 15 août, **la date des inscriptions** étant fixée.au :

Mercredi 6 septembre 2017

de 18h à 19h30

En attendant de venir nous rejoindre...

Pour tout enseignements:

C. Semail: 02.35.36.87.27 et C. Frémont: 02.35.36.22.01

JOYEUX AÎNÉSRepas d'automne

à la Salle des fêtes de Montigny

Après avoir savouré le repas préparé par Mr Thomas, Les Joyeux Aînés ont révisé les Départements en répondant à un questionnaire remis par le Président.

Conclusion: il y a encore des lacunes!!!



Sortie de Noël

Cette dernière sortie avant Noël fut très appréciée par les participants. Cette visite des 1000 Crèches de plusieurs pays du monde, était exposée dans une salle près du Chêne d'Allouville Belfosse.



Celle-ci était précédée par la visite d'une école des années 50 (nous avions amené notre instituteur).



À 12h30, nous avons déjeuné sous les voûtes cisterciennes de l'Abbaye du Valasse.

À 15h, a suivi un spectacle musical en hommage aux plus grands artistes de la chanson française.



Repas du Nouvel An au relais de Montigny, en présence de Monsieur Le maire

Activités prévues

Jeudi 30 mars : Concours de Belotes

À Saint Pierre Manneville

Mercredi 12 avril : Concours de belotes

À Montigny

Pour tout renseignement : Philippe Fremont : **06.66.26.72.47**

. .

Mercredi 24 mars : soirée Tarot

À la Salle des Associations de Montigny

organisée par Les Joyeux Aînés

Ouvert à tous les habitants du village, un pot vous sera offert...

Participation au chapeau ...

Inscription sur place:

Philippe Fremont : 06 66 26 72 47



COMITÉ DES FÊTES



Inauguration du Salon Artisanal 19-20 novembre 2016

COMITÉ DES FÊTES





Noël des enfants de Montigny

MONTIGNY ACTIVITÉS



Réalisation d'une œuvre personnalisée par les artistes de l'école de peinture



Les Bridgeurs : un moment stratégique !



MONTIGNY RUNNING CLUB

C'est par une température hivernale et un épais brouillard que s'est déroulée, le dimanche 18 décembre 2016, la septième édition du trail de Noël. Malgré ces conditions, cette manifestation a obtenu un vif succès puisque nous avons accueilli 1550 participants sur les trois épreuves (20km, 11km et marche nordique). Un grand merci à tous les sponsors et aussi aux bénévoles qui nous

ont aidés pour l'organisation de cette journée. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 17 décembre 2017 pour la huitième édition du trail de Noël.

Résultat des différentes épreuves :

20km

1^{er} Rémi LEGAT en 1h 14mn 34 s 1^{ère} féminine Hélène COLLE en 1h 23mn 09s

11km

1er Frédéric DEGLOS en 41mn 36s 1ère féminine DOMINGUES Clélia en 50mn 05s Bravo à Emilien DUCHENE du Montigny running club qui termine 2^{éme} en 43mn 13s

Marche nordique

1er ROLLAND Patrick en 53mn 18s 1ère féminine BOULET Marie Roseline en 58mn 42s



Trail de Noël

P.16

Le Montigny Running Club organise le **dimanche 9 avril 2017** une marche et une course solidaire en faveur de l'AFSA (Association française du syndrome d'angelman) pour participer rendez vous place de l'église à partir de 9h30 pour un départ 10h. Pour plus de renseignements contacter : Daniel Darry au **02.35.98.50.83**Daniel DARRY

ENTENTE SPORTIVE MONTIGNY / LA VAUPALIÈRE

Nos remerciements à la Mairie et à la section théâtre pour le prêt de la salle ainsi qu'à notre sponsor Carrefour Mont ST Aignan qui a offert les friandises

La première partie de championnat a été fidèle à nos espérances et la trêve hivernale se terminant nos week ends seront de nouveau très chargés!

Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous aider et sommes ouverts à toutes propositions et négociations.

Sportivement!

Manuel Santiago



Noël de l'École de foot





Création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) «À l'Abord'Âge» à Montigny (76380)

Nous sommes des professionnelles de la petite enfance, toutes assistantes maternelles et souhaitons nous regrouper afin que vos enfants évoluent dans un lieu d'accueil collectif avec une prise en charge individuelle.

Soucieuses de leur bien-être, respectueuses de leur rythme de vie, de leur éveil sensoriel, corporel et intellectuel nous vous proposons nos services afin de veiller à leur épanouissement.

La MAM ouvre ses portes en **septembre 2017** aux enfants de 10 semaines à 6 ans et propose également un accueil à ceux porteurs de handicaps.

Animées par la même passion, nous mettons nos compétences au service des enfants.

Contact:

mam.alabordage@gmail.com 06 77 54 80 68 06 67 55 60 94 fb.me/mamalabordage76



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page facebook.

ANCIENS COMBATTANTS ASSOCIATION A.C.P.G. - C.A.T.M.



Cérémonie du 11 novembre 2016, au Monuments aux Morts

Suite à la démission du Président Claude Garand, personne ne souhaitant assurer la succession, l'association a été dissoute le 31 décembre 2016.



Voyage du mercredi 17 mai 2017

« Découverte insolite dans l'Aisne »

Si vous avez toujours le mal de mer, cette année vous aurez les pieds sur terre !

Le voyage organisé par la municipalité aura lieu cette année :

Mercredi 17 mai 2017

Cette prestation est réservée aux séniors de la commune de **67 ans** et plus moyennant une participation de **10 euros** par personne. Si vous souhaitez participer à cette sortie, vous devez vous faire inscrire impérativement avant le 24 mars 2016 en mairie (**nombre de places limité**).

- Gratuité pour les personnes relevant du CCAS.
- 70 euros pour les accompagnants et les moins de 67 ans.

Au plaisir de vous accueillir ! Le Maire, Christian Poissant







...et du musée Moto bécane

Horaires et Programme

7h00 Rendez-vous en Mairie

7H15 Départ de Montigny

10H00 Arrivée à Saint Quentin Découverte du village des métiers d'antan et du musée Moto bécane.

12h30 Déjeuner au restaurant gastronomique « La Villa d'Isle »

15h00 Arrivée à Guise

Visite du Palais Social de Jean Baptiste Godin

Ensemble urbain à l'ambiance utopiste, le fondateur des célèbres poêles Godin imaginait une société offrant à ses employés les « équivalent de la richesse ». Il réalisa le Familistère à Guise.

17h00 Départ pour Montigny

20h Arrivée à Montigny



Palais Social de Jean-Baptiste Godin





BRÈVES

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Attention embouteillage en vue!

Depuis le 1er mars 2017, l'enregistrement des dossiers et le retrait de la carte d'identité ne peuvent plus être effectués en mairie de Montigny. Comme pour les demandes de passeport, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales peuvent instruire et délivrer les cartes d'identité (seulement 24 communes en Seine-Maritime).

Pour notre secteur, les communes habilitées les plus proches sont Canteleu, Maromme et Déville-lès-Rouen.

Vu le surcroît de travail des mairies concernées, les délais de délivrance risquent d'être considérablement allongés. Dorénavant, le formulaire CERFA disparait au profit de la pré-demande en ligne, pour ceux qui souhaitent gagner du temps. (www.servicepublic.fr)

Par ailleurs, la durée de la validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans depuis 2014. Celleci est prolongée automatiquement et reste valable si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide au 1er février 2014.

Il est possible de voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur notre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration.

Enfin, pour se rendre dans certains pays, un passeport est nécessaire ou s'il n'est pas obligatoire la carte d'identité doit être renouvelée.

INFO PRATIQUE: GENDARMERIE

Depuis le 31 décembre 2016, la brigade de gendarmerie de Déville-lès-Rouen est désormais fermée au public. Cette dernière a intégré à partir du 1^{er} janvier 2017 la communauté de brigades de Duclair qui regroupe les brigades du Trait, de Déville-lès-Rouen et de Duclair (Déville comme Canteleu étant en zone Police Nationale).

Désormais l'accueil du public (dépôt de plaintes, procurations électorales, etc...) est assuré à Duclair : 1177 Rue de Verdun. Tél : 02.35.37.50.12

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants ayant emménagé récemment sur la commune de Montigny, ou sur le point de le faire ne doivent pas oublier :

- → De venir s'inscrire sur les listes électorales de la commune munis de la carte d'identité nationale et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- De s'inscrire sur le fichier « habitants » afin de faire bénéficier leurs enfants des différentes activités et tarifications prioritaires qui leur sont destinées (périscolaires, médiathèque, piscine...)
- ♠ De leur remettre un dossier d'accueil indiquant entre autres les différentes activités culturelles et sportives mises à leur disposition par les associations communales.
- ♠ D'informer les seniors des prestations qui leur sont offertes par la commune.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur SIELER a été nommé par le président de la cour d'appel de Rouen, conciliateur de justice pour le canton de Notre-Dame de Bondeville. Monsieur Sieler est à la disposition des particuliers qui souhaitent résoudre amiablement des litiges qu'ils pourraient avoir avec d'autres particuliers, des commerçants, des entreprises.

Il reçoit 2 mardis par mois de 16h30 à 18h30 ou sur rendez-vous. Tél : **02.32.82.35.00** (accueil de la Mairie de Notre Dame de Bondeville).





REGISTRE D'AIDE À LA PERSONNE

Montignaises, Montignais,

Vous êtes un couple senior, ou vous vivez seul à votre domicile, sachez que la mairie a mis en place un registre sur lequel vous avez la possibilité d'inscrire les coordonnées d'une personne proche (enfant, ami...) à prévenir en cas d'incident voire d'accident.

Si vous vous sentez concerné et n'êtes pas encore inscrit, le secrétariat de la mairie est à votre disposition aux heures ouvrables.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts reprendra la première semaine d'avril 2017. Déchetterie de la Valette à Saint Jean du Cardonnay : ouverte du lundi **au dimanche inclus** de 8h à 19h (renseignement au 02.35.33.46.71)

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères incinérables et recyclables sont collectées tous les jeudis matins. En cas de jour férié, en début de semaine, la collecte est décalée d'une journée. Merci de bien vouloir sortir vos sacs ou containers la veille du jour de ramassage et non pas plusieurs jours à l'avance, ceci par respect de l'environnement.

Les déchets ne doivent absolument pas être jetés en vrac dans les conteneurs individuels, ils doivent être impérativement mis en sac préalablement

Les sacs pour **ordures ménagères** et **tri sélectif** sont mis gratuitement à la disposition des habitants deux fois par an en juin et décembre. La prochaine distribution s'effectuera les **mercredi 31 mai et samedi 3 juin 2017** de 9h à 12h (ancienne salle du conseil).

RESPECT DU VOISINAGE

L'utilisation des outils bruyants de jardinage et de bricolage est autorisée :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00, les jours ouvrables
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

TAILLAGE DES HAIES

Afin d'assurer la sécurité des piétons empruntant les trottoirs, les agents municipaux sont chargés de recenser les haies privatives, débordants anormalement sur la voie publique. Les intéressés recevront un courrier leur demandant de bien vouloir faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

URBANISME

Pour tout renseignement :

Inter Caux Vexin, Service urbanisme, tél : 02 32 93 95 31 Horaires d'accueil du public (du lundi au vendredi) Sans RdV : 9h / 12h - Sur RdV : 14h / 17h

MAISON DE L'EAU (Syndicat des eaux de Montville)

Assainissement Non Collectif: 09.64.44.25.68 Assainissement collectif / Eau potable: 02.35.87.58.50 Fax: 02.35.87.57.75

Horaire: lundi au vendredi 9h00-12h/13h30-17h30. Nouvelle adresse: Sente aux Anglais 76710 MONTVILLE. Pour les correspondances par courrier: SIAEPA de la région de Montville 9 place de la République - BP 25 76710 MONTVILLE

CLIC du CAILLY

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Cailly est un lieu d'accueil de proximité, d'information et de conseil destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage (maintien à domicile, hébergement en EHPAD, accès aux droits, aides financières...)

16 Rue de la République 76150 Maromme

Tél: 02.32.13.58.98 - Courriel: clic@traitdunionducailly.fr Ouverture au public: du lundi au jeudi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Le vendredi: de 9h à 12h30 Un document d'information est à votre disposition en mairie.

LOCATION SALLES

Réservée aux habitants de la Commune

■ Salle des fêtes (capacité 110 personnes) Week-end (du samedi matin au dimanche soir) : 400 €

Salle du running (capacité 30 personnes)



Naissances

Eléonore DE LAMETH née le 24 octobre 2016

Ismaël DUFRESNE né le 25 octobre 2016

Jonas GUTIERREZ né le 31 janvier 2017

Valentine TYC née le 3 mars 2017

Décès

Gilbert VAUBAILLON le 16 Juillet 2016

Daniel LEROUX le 11 novembre 2016

Claude LEFEVRE le 02 janvier 2017

Florence BRET le 9 janvier 2017

Gérard FREMONT le 24 janvier 2017

Mariage

Emmanuelle COLLEMARE et Emmanuel GOMIS le 3 décembre 2016

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI ET JEUDI De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h

SAMEDI De 9h30 à 11h30

Vacances scolaires : fermeture les samedis

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

le samedi matin sur rendez-vous

Tél.: 02.35.36.23.59 Fax: 02.35.36.14.55

montigny-mairie@wanadoo.fr Site: www.montignyinfos.fr

DÉPUTÉ Christophe BOUILLON

Pour tout renseignement : Tél. : 02.35.23.57.89

contact@christophebouillon.fr

SÉNATRICE Catherine MORIN-DESAILLY

Pour tout renseignement : catherine.morindesailly@wanadoo.fr

Conseillers Départementaux

Dans le cadre de leur mandat de Conseiller Départemental, Monsieur Guillaume COUTEY et Madame Agnès LARGILLET peuvent recevoir les habitants du Canton. Pour connaître la prochaine date de permanence et son lieu, nous vous proposons de contacter leur secrétariat au 02.32.82.55.51 ou mairie@malaunay.fr

BLOC

AVRIL

Du 13 au 23 (samedi et dimanche)

Salon de peinture - culture (Salle des fêtes)

23 (dimanche)

1er Tour présidentielle

MAI

6 (samedi)
Journée éco-citoyenne

7 (dimanche)

2ème Tour présidentielle

17 (mercredi)

Voyage communal des anciens

25 (jeudi)

Foire à tout (Ascension)

31 (mercredi)

Distribution des sacs poubelles (Ancienne salle du conseil 9h-12h)

JUIN

1er (samedi)

Distribution des sacs poubelles (Ancienne salle du conseil 9h-12h)

11 (dimanche)

1er Tour législatives

18 (dimanche)

2ème Tour législatives

SEPTEMBRE

4 (lundi)

Rentrée scolaire

9 (samedi)

15 km de Montigny

OCTOBRE

1er (dimanche) Salon du Jouet (Salle des fêtes)

Mairie de Montigny 425, rue du Lieutenant-Aubert 76380 MONTIGNY Tél. 02 35 36 23 59

Responsable de la publication : Christian POISSANT

Responsable des photos :

Sonia Benavidès, Michel Gislette, Déborah Blanchard Conception : La Commission Communication Mise en page : Déborah Blanchard et Marianne Lebret

Impression, infographie : Graphelio 76130 Mont Saint Aignan - Tél. 02 35 61 14 93

Dépot légal en cours